

# Plan d'action en matière *d'immigration*

Montréal Est



Novembre 2005



# L'immigration, une richesse socioéconomique et culturelle

**Préparé par :**  
Stéphanie Jetté, M.B.A., B.A.  
Conseillère en développement  
Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

# Table des matières

1.	Le mandat .....	4
2.	Les priorités.....	4
2.1	Les priorités gouvernementales.....	4
2.2	Les priorités de la CRÉ Montérégie Est.....	5
3.	Le constat .....	5
4.	Les enjeux.....	6
5.	Le profil de la Montérégie Est .....	6
5.1	Profil de la MRC de la Haute-Yamaska .....	13
5.2	Profil de la MRC du Haut-Richelieu .....	16
5.3	Profil de la MRC Les Maskoutains.....	19
6.	L'immigration, une solution .....	24
6.1	Les catégories d'immigration .....	24
6.2	Le plan d'admission .....	25
6.3	Les objectifs.....	25
6.4	Les avantages.....	26
7.	Les axes d'intervention .....	27
8.	L'implication des partenaires.....	27
8.1	L'implication des MRC .....	27
8.2	L'implication des ministères .....	30
8.3	L'implication de la CRÉ Montérégie Est.....	30
9.	Le protocole d'entente.....	31
9.1	L'échéancier.....	31
9.2	L'enveloppe budgétaire.....	32
9.3	Les signatures.....	32
10.	Conclusion.....	33

Document de référence : Plan d'action du MICC – Des valeurs partagées, des intérêts communs

## 1. LE MANDAT

La CRÉ Montérégie Est interpelle ses partenaires tels que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Emploi-Québec ainsi que les MRC de La Haute-Yamaska, du Haut-Richelieu et des Maskoutains, dans le but de convenir d'une entente spécifique entre les parties et de collaborer à la mise en application du plan d'action du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles visant à favoriser la venue et l'intégration de nouveaux immigrants. Travaillant de concert avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, déjà la CRÉ a pris part aux diverses consultations et comités des partenaires en immigration qui ont eu lieu sur son territoire.

Les commentaires et les recommandations recueillis dans le cadre de cette tournée sont plus que bénéfiques et avec les enjeux socioéconomiques et démographiques qui se dressent devant nous à court, moyen et long terme, il est important de reconnaître que l'immigration est un apport majeur au redressement démographique, à la prospérité économique et à l'ouverture sur le monde.

## 2. LES PRIORITÉS

### 2.1 Les priorités gouvernementales

Le gouvernement du Québec, plus précisément le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a mis en place un plan d'action intitulé « Des valeurs partagées, des intérêts communs ». Ce plan d'action triennal 2005 - 2007, qui fait référence en matière d'immigration, d'intégration et de relations interpersonnelles, a pour but « *d'assurer un meilleur soutien aux nouveaux arrivants et aux Québécoises et Québécois des communautés culturelles, de définir une offre d'immigration correspondant aux besoins de chacune des régions du Québec, ..... de soutenir davantage l'insertion en emploi et de lutter plus efficacement contre la discrimination* »<sup>1</sup>.

En effet, l'immigration étant pour le gouvernement du Québec l'une des priorités, les partenaires, tels que les ministères et les MRC ci-haut mentionnés, sont des instances incontournables pour la mise en œuvre et la réalisation du présent plan d'action.

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, MICC, Plan d'action 2005-2007, Mai 2004.

## 2.2 Les priorités de la CRÉ Montérégie Est

Le plan quinquennal de la CRÉ Montérégie Est rejoint aussi les priorités du MICC par le biais de son deuxième axe d'intervention en lien avec la dimension sociale. À ce propos, l'immigration a une place importante dans les priorités de la CRÉ et elle devient, par le fait même, un élément important en cette période où les pénuries de main-d'œuvre sont une problématique grandissante.

Des efforts importants devront être consentis afin d'aplanir cette difficulté, et ce, par la mise en place de moyens d'action des partenaires et de stratégies proposés en matière d'immigration par la CRÉ tels que :

- Promouvoir la venue, l'accueil et l'intégration d'un plus grand nombre d'immigrants sur le territoire;
- Favoriser la reconnaissance et le respect des acquis académiques et professionnels des immigrants.

## 3. LE CONSTAT

Selon des études statistiques, l'avenir démographique de la société québécoise pourrait croître jusqu'à 8,1<sup>2</sup> millions d'individus en 2031, avant de basculer dans un déclin d'abord lent, puis de plus en plus marqué. Par ailleurs, le vieillissement de la population est un constat majeur compte tenu de la pyramide d'âge actuelle. La Montérégie Est n'échappe pas à cette tendance et dans certaines MRC, le groupe d'âge des 65 ans et plus occupera une grande part de la population, et ce, au détriment des groupes moins âgés. Selon Emploi-Québec, les besoins de main-d'œuvre en Montérégie se situeront à 122 500<sup>3</sup> postes pour la période de 2004 à 2008 dont plusieurs postes seront localisés au sein des entreprises de la Montérégie Est.

La demande de nouvelle main-d'œuvre sera plus forte dans le secteur tertiaire dont la santé, les services aux entreprises, les divertissements et les loisirs, le transport, la gestion et les services professionnels. De plus, les secteurs industriels présents en Montérégie Est (métaux, transport, etc. ) de même que le secteur agroalimentaire connaîtront également d'importants besoins de main-d'œuvre.

Voilà donc des constats qui poussent à agir dès aujourd'hui et incitent à mettre en pratique des actions communes par le biais de ces pistes de solution concertées.

---

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, Nov. 2004.*

<sup>3</sup> Emploi-Québec, IMT, *Le marché du travail dans la région de la Montérégie, Perspectives professionnelles 2004-2008.*

## 4. LES ENJEUX

Plusieurs enjeux sont au cœur de la société québécoise. Les défis majeurs auxquels le Québec fera face sont liés au vieillissement de la population et au faible taux de natalité. Cette réalité comporte des incidences marquées sur le renouvellement de la main-d'œuvre, de l'éducation et de la vitalité de l'économie québécoise, ce qui suppose, par le fait même, des questionnements sur l'avenir de la société.

Selon les prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, d'ici dix ans, nous ferons face à un déclin de la population en âge de travailler et en 2031, nous assisterons à une baisse marquée de la taille de la population québécoise. Cette position est de plus en plus préoccupante et si nous n'intervenons pas maintenant, il nous sera difficile de contrer les tendances démographiques futures.

## 5. LE PROFIL DE LA MONTÉRÉGIE EST

Le territoire de la Montérégie Est représente près de 8 % de la population totale du Québec, soit 587 842<sup>4</sup> habitants et s'étend sur une superficie de 7 125 km<sup>2</sup>. À ce propos, la CRÉ Montérégie Est est, en termes de population, la 3<sup>e</sup> plus importante du Québec après celle de l'Île de Montréal et de la Capitale Nationale.

Répartie en neuf (9) MRC (dont trois (3) sont incluses, en tout ou en partie, dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)) et 108 municipalités, la Montérégie Est se caractérise par des milieux urbains et ruraux bien structurés, lesquels sont caractérisés par trois situations géopolitiques bien distinctes. Tout d'abord, on retrouve la banlieue immédiate de Montréal qui est composée des MRC de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu. En second lieu, la Montérégie Est présente une couronne de quatre (4) villes satellites, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel. Chacune de ces villes dessert de vastes superficies agricoles et joue un rôle majeur dans l'économie régionale.

Depuis de nombreuses années, la Montérégie Est offre un avantage comparatif indéniable quant à la diversité de ses activités économiques, à son armature urbaine bien structurée et à un bon équilibre entre les espaces agricoles, urbains et récréatifs. Sa localisation dans la grande région métropolitaine de Montréal lui permet de bénéficier d'un important marché et d'entretenir des liens privilégiés avec la principale ville du Québec.

De plus, elle s'inscrit dans le triangle formé des villes de Montréal – Boston – New York et elle est à la portée du marché ontarien, ce qui lui confère un avantage certain en matière de développement des entreprises reliées à l'agriculture, à la transformation des produits et au tourisme. Dans les faits, le territoire de la Montérégie Est donne accès à un bassin de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 1 000 km ce qui, en matière de développement des marchés, n'est pas négligeable.

---

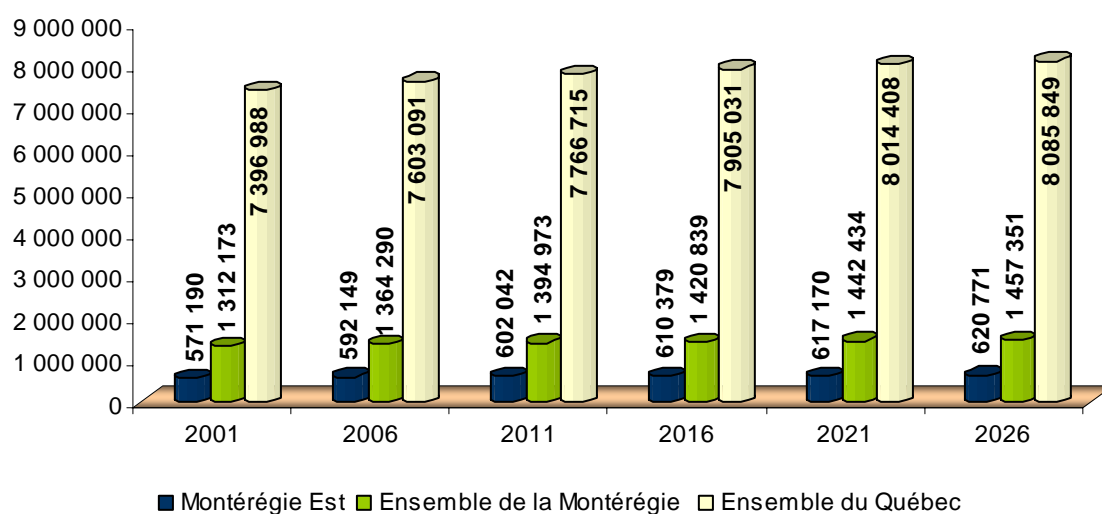
<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, *Profil des régions et des MRC, 2004*.

Du point de vue économique, on dénombre sur le territoire 47 parcs industriels ou scientifiques ainsi que des zones dites industrielles. De cela, on dénombre près de 1 000 entreprises à l'intérieur de ces parcs et zones qui favorisent la croissance et le développement économique en générant près de 40 000 emplois. Par ailleurs, les établissements manufacturiers sont surtout concentrés dans les MRC de La Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, des Maskoutains, de Lajemmerais et de La Haute-Yamaska.

De par les caractéristiques actuelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est, il faut de toute évidence mettre en œuvre le plan d'action afin de conserver cette vitalité économique. Ainsi, voyons de plus près les perspectives démographiques de la Montérégie Est, de l'ensemble de la Montérégie ainsi que de l'ensemble de la province du Québec, et ce, sur les périodes s'étalant de 2001 à 2026.

TABLEAU # 1

Perspectives démographiques (2001 à 2026)



Source : Institut de la statistique du Québec, Population des MRC, scénario A de référence, perspectives démographiques, Québec, 2001-2026, édition 2003.

En faisant référence au tableau #1, selon le scénario A de référence de l'Institut de la statistique du Québec, on constate une légère augmentation de la population que ce soit au niveau du territoire de la Montérégie Est, de la Montérégie dans son ensemble et de la population de la province du Québec. Toutefois, il est important de souligner qu'il existe un scénario pessimiste de l'Institut de la statistique du Québec, qui ramène la population du Québec, en 2026, à un peu plus de 6 millions d'habitants. Nous devons alors tenir compte de ce fait et c'est pourquoi le plan d'action est l'une des raisons d'être afin de prévenir les risques d'une décroissance démographique.

D'autre part, toujours selon le scénario A de référence de l'Institut de la statistique du Québec, il est à souligner que les MRC du Haut-Richelieu et de Lajemmerais verront leur population atteindre 113 et 77 milliers d'habitants respectivement entre 2001 et 2026. Tandis que la MRC de La Vallée-du-Richelieu est promise à une variation moindre, soit de 6 % qui dépassera les 109 000 habitants. Plus à l'est du territoire, la MRC de La Haute-Yamaska accroîtra sa population, devançant ainsi ses voisines d'Acton, de Brome-Missisquoi, des Maskoutains et de Rouville, dont les populations demeureront stables. Par contre, soulignons que la MRC du Bas-Richelieu subira une décroissance démographique de 12,2 % passant ainsi sa population à 50 998 habitants en 2001 à 44 780 habitants en 2026.

TABLEAU #2

Perspectives démographiques par territoire et par groupe d'âge, comparatif 2004 - 2026

Territoire	Total			0-14 ans			15-24 ans			25-44 ans			45-64 ans			65 ans et +		
	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%	2004	2026	%
Montérégie Est	587 842	620 771	5,6	107 268	90 452	-15,7	75 208	60 110	-20,1	167 788	148 615	-11,4	165 409	165 459	0,03	72 169	156 135	116,3
Longueuil	384 504	418 064	8,7	63 727	59 258	-7,0	51 311	44 144	-14,0	106 936	101 164	-5,4	114 289	111 472	-2,5	48 241	102 026	111,5
Montérégie Ouest	379 820	418 516	10,2	75 961	65 852	-13,3	46 613	42 168	-9,5	113 948	104 737	-8,1	100 602	112 906	12,2	42 696	92 853	117,5
Ensemble de la Montérégie	1 352 166	1 457 351	7,8	246 956	215 562	-12,7	173 132	146 422	-15,4	388 672	354 516	-8,8	380 300	389 837	2,5	163 106	351 014	115,2
Ensemble du Québec	7 542 760	8 085 849	7,2	1 273 578	1 138 433	-10,6	966 712	820 937	-15,1	2 212 995	1 996 976	-9,8	2 067 386	2 155 323	4,3	1 022 089	1 974 180	93,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Population des MRC, scénario A de référence, perspectives démographiques, Québec, 2026, édition 2003.

Le tableau # 2 démontre quant à lui que le quart de la population, tous les territoires confondus, subira, en 2026, une hausse remarquable du vieillissement de la population. En effet, en 2026, les prévisions démontrent que le groupe d'âge des 65 ans et plus atteindra 25,2 % sur le territoire de la Montérégie Est, 24,1 % pour l'ensemble de la Montérégie et 24,4 % pour l'ensemble de la population québécoise.

Par contre, les données comparatives entre la période de 2004 à 2026 sont alarmantes. On constate que sur le territoire de la Montérégie Est, le taux de croissance de la population est moins élevé que celui de l'ensemble de la région. On constate seulement une augmentation de 5,6 % pour la Montérégie Est, comparativement à 8,7 % et 10,2 % pour les territoires du grand Longueuil et de la Montérégie Ouest.

En effet, cette perspective démographique engendre une décroissance magistrale en 2026 pour le territoire de la Montérégie Est en ce qui a trait aux groupes d'âge des 0-14 ans, 15-24 ans et 25-44 ans, soit une baisse démographique respective de 15,7 %, de 20,1 % et de 11,4 %. Cette baisse, soulignons-le, est largement sous la moyenne des deux autres territoires de la Montérégie ainsi que pour l'ensemble de la province du Québec.

Si ces tendances statistiques voient le jour, la démographie, la main-d'œuvre et l'économie du territoire subiront des répercussions néfastes. S'il y a absence de stratégies immédiates, plusieurs éléments viendront déséquilibrer la structure socioéconomique, d'autant plus que l'on prévoit, en 2026, une hausse fulgurante de 116,3 % en lien avec le groupe d'âge des 65 ans et plus en Montérégie Est. Cette tendance haussière est plus importante que pour le reste de la Montérégie et l'ensemble du Québec.

Le tableau, à la page suivante, porte uniquement sur l'aspect de l'éducation au niveau de l'enseignement à la maternelle, au primaire et au secondaire. Ces prévisions statistiques veulent démontrer qu'il y a une cause à effet avec les perspectives démographiques.

TABLEAU #3

Prévision de l'effectif scolaire par territoire, réseau public, au secteur des jeunes,  
en formation à temps plein, langue d'enseignement : français

Enseignement-Territoire-Année		2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017	2019	Variation
<b>Maternelle</b>										<b>%</b>
	Montérégie Est	6 366	6 689	6 874	6 805	6 838	6 864	6 875	6 872	7,9
	Ensemble de la Montérégie	12 254	12 608	12 948	12 835	12 877	12 921	12 959	12 981	5,9
	Ensemble du Québec	75 985	76 216	77 843	77 601	77 739	77 807	77 974	77 661	2,2
<b>Primaire</b>										
	Montérégie Est	44 416	41 712	40 699	41 219	42 018	42 253	42 326	42 459	-4,4
	Ensemble de la Montérégie	85 578	80 500	78 064	78 480	79 605	80 023	80 110	80 369	-6,1
	Ensemble du Québec	480 018	451 048	435 184	436 182	439 648	442 393	442 768	443 231	-7,7
<b>Secondaire</b>										
	Montérégie Est	33 954	33 650	31 432	29 128	27 354	27 273	27 952	28 270	-16,7
	Ensemble de la Montérégie	66 341	65 449	61 257	56 799	53 393	52 845	53 775	54 298	-18,2
	Ensemble du Québec	389 448	382 603	359 399	331 843	312 779	307 208	310 514	313 079	-19,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, Prévisions de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire. Septembre 2004

Note : Seules les données statistiques de l'ensemble du Québec incluent toutes les langues d'enseignement.

Du point de vue éducationnel, on dénombre sur le territoire quatre cégeps, cinq commissions scolaires et un centre de formation au pénitencier de Cowansville.

En lien avec le tableau # 3, on constate, d'une part, une très légère croissance au cours des années, comprenant toutefois de faibles fluctuations, et ce, au niveau de la fréquentation d'élèves dans les écoles maternelles au sein des trois territoires cibles.

Par contre, la tendance démontre que plus on monte de niveau scolaire, plus la tendance tend à une décroissance de la population étudiante au niveau du primaire et surtout au niveau du secondaire, et ce, sur une période s'échelonnant de 2007 à 2015, tous territoires confondus. En effet, on constate, entre les années 2007 à 2011, une baisse de la population étudiante au primaire.

Là où l'on retrouve une grande démarcation, c'est au niveau de l'enseignement secondaire où l'on constate une décroissance de plus en plus prononcée entre les années de 2007 à 2015. Ce n'est qu'à partir de l'année 2017 que l'on constate un certain regain de l'augmentation de cette classe de population étudiante. Cette prévision touche aussi l'ensemble des territoires identifiés.

À l'instar de ces prévisions, on pourrait supposer, par hypothèse, que la tendance sera aussi à la baisse au sein des institutions d'enseignement, tels que les cégeps et les universités de la province du Québec.

Dans un autre ordre d'idées et afin de cibler nos efforts, les pages suivantes graviteront autour des perspectives démographiques qui seront centralisées à l'échelle de chacune des MRC concernées, et ce, par le biais d'un profil socioéconomique qui intégrera à la fois le contexte actuel des MRC et des prévisions statistiques en lien avec la démographie et le marché du travail.

## 5.1 Profil de la MRC de La Haute-Yamaska

Les points saillants de la MRC de La Haute-Yamaska :

- Une MRC incluant la Ville de Granby qui se démarque et qui s'impose comme étant une ville où il fait bon vivre et une destination familiale par excellence<sup>5</sup>;
- Une MRC dont la population est au nombre de 83 659 en 2004;
- Une population de 44 120 habitants pour la ville de Granby en 2001;
- 12,9 % de la population est composée d'une population de 65 ans et plus en 2004;
- Une population d'âge actif (15 à 64 ans) qui devrait décliner en 2011<sup>6</sup>;
- Une augmentation de 11,2 % de la population en 2026, passant ainsi à 93 054 habitants;
- Une MRC où la population en 2026 sera caractérisée à 26,2 % du groupe d'âge des 65 ans et plus. Ce groupe d'âge fait plus que doubler par rapport à l'année 2004;
- Une MRC où l'on prévoit une baisse de 9 % du groupe d'âge des 25-44 ans en 2026 passant ainsi de 23 712 personnes en 2004 à 21 506 en 2026;
- Une MRC caractérisée de dix (10) municipalités et considérée comme une MRC périphérique;
- Une MRC comportant d'importantes infrastructures récréo-touristiques;
- Un vaste territoire dont 70 % est en milieu agricole;
- Une MRC ayant sur son territoire la commission scolaire du Val-des-Cerfs;
- Une diminution marquée du nombre de la population étudiante au secondaire entre la période de 2005 à 2019;
- Un niveau de scolarité inférieur à celui de la Montérégie;
- Un Cégep et la présence de centres de recherche;
- Une MRC caractérisée de plusieurs entreprises manufacturières;
- Une MRC comprenant 37 375 emplois locaux en 2001;

---

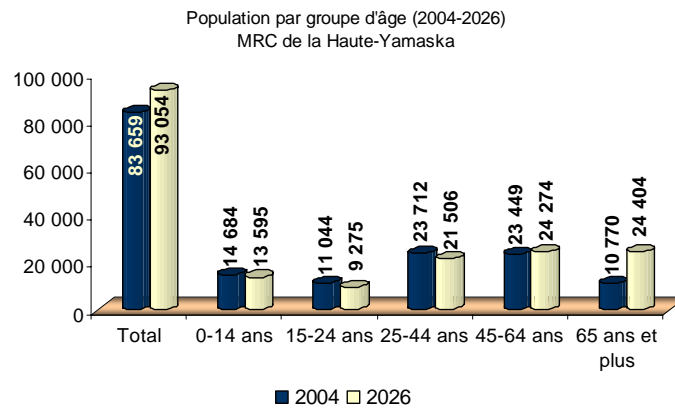
<sup>5</sup> Site Internet : [www.ville.granby.qc.ca](http://www.ville.granby.qc.ca)

<sup>6</sup> Emploi-Québec, Direction régionale de la Montérégie, *Portrait du marché du travail – MRC de La Haute- Yamaska, Février 2004.*

- En 2001, 34 % des emplois se retrouvaient dans le secteur de la fabrication, 3 % dans le secteur primaire, 4 % dans le secteur de la construction et 59 % dans le secteur de services;
- Une MRC faisant face au vieillissement de la main-d'œuvre car une part importante est âgée de 45 ans et plus et œuvre principalement dans le secteur de la fabrication;
- 22,6 % des résidents travaillent à l'extérieur de la MRC;
- Un secteur industriel dont les principaux secteurs sont : électrique, électronique, métal, machinerie, matériel de transport, textiles et vêtements, bioalimentaire, caoutchoucs et plastiques;
- Une demande en lien avec l'employabilité qui nécessite moins de formation ;
- Une organisation présente sur le territoire de la MRC telle que Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) pour l'accueil des immigrants avec la participation de plusieurs partenaires du milieu;
- En 2001, on dénombrait une population immigrante de 1 700 individus;
- Des lignes de transport de personnes comportant une problématique reliée à l'accessibilité et la mobilité intra MRC.

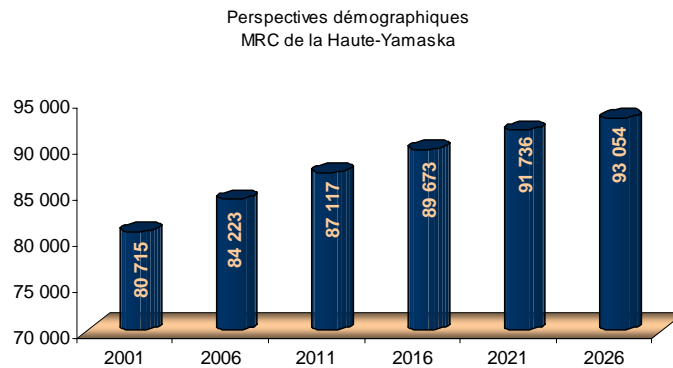
**Note :** Voir les graphiques à la page suivante pour de plus amples informations démographiques de la présente MRC.

TABLEAU # 4



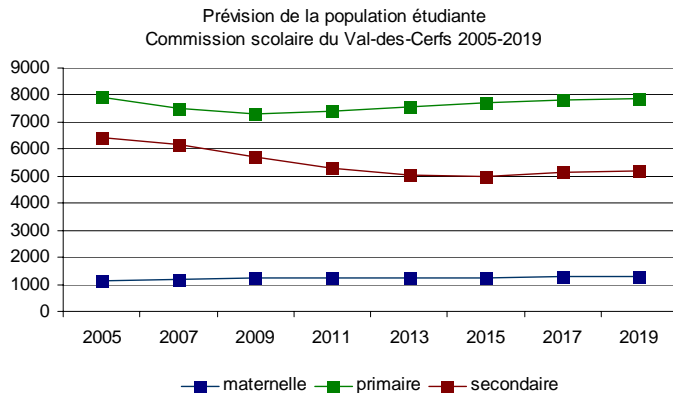
Source : Institut de la statistique du Québec, Population par groupe d'âge, par municipalité régionale de comté et territoires équivalents (MRC), Québec 2001-2026, édition 2003.

TABLEAU # 5



Source : Institut de la statistique du Québec, Population des municipalités régionales de comté et territoires équivalents (MRC), scénario A de référence, Québec, 2001-2026, édition 2003

TABLEAU # 6



Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, Prévisions de l'effectif de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, septembre 2004.

## 5.2 Profil de la MRC du Haut-Richelieu

Les points saillants de la MRC du Haut-Richelieu :

- Une MRC incluant la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, une ville actuelle qui incarne les valeurs sociales et culturelles de son temps et qui s'est dotée d'une signature régionale en vue de développer une reconnaissance efficace de la région, tel que «Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région»<sup>7</sup>;
- Une planification stratégique incluant une «Politique familiale» qui s'est amorcée en 2003 au sein de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et incluant les familles immigrantes;
- Une MRC dont la population est au nombre de 107 229 en 2004;
- Une population de 37 384 habitants pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en 2001;
- 12,7 % de la population est composée d'une population de 65 ans et plus en 2004;
- Une population d'âge actif (15 à 64 ans) qui devrait décliner vers 2012<sup>8</sup>;
- Une légère hausse de 5,5 % de la population en 2026, passant ainsi à 113 138 habitants;
- Une MRC où la population en 2026 sera caractérisée à 25,3 % du groupe d'âge des 65 ans et plus. Ce groupe d'âge fait plus que doubler par rapport à l'année 2004;
- Une MRC où l'on prévoit une baisse de 11,8 % du groupe d'âge des 25-44 ans en 2026 passant ainsi de 30 813 personnes en 2004 à 27 169 en 2026;
- Une MRC caractérisée de quatorze (14) municipalités et considérée comme une MRC périurbaine;
- Une MRC comportant diverses infrastructures récréatives (pistes cyclables, etc.);
- Une région agricole riche et diversifiée par ses cultures;
- Une MRC ayant sur son territoire la commission scolaire des Hautes-Rivières;
- Une diminution marquée du nombre de la population étudiante au secondaire entre la période de 2005 à 2019;
- Un niveau de scolarité inférieur à celui de la Montérégie;
- Un Cégep, un centre universitaire (UQAM) et la présence d'un centre de recherche;
- Une MRC caractérisée par la présence de 300 entreprises industrielles;

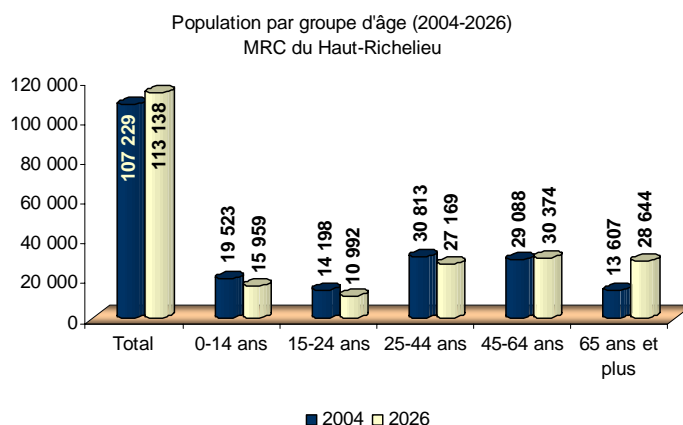
<sup>7</sup> Site Internet : [www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca)

<sup>8</sup> Emploi-Québec, Direction régionale de la Montérégie, *Portrait du marché du travail – MRC du Haut- Richelieu, Février 2004.*

- Une MRC comprenant 36 575 emplois locaux en 2001;
- En 2001, 21 % des emplois se retrouvaient dans le secteur de la fabrication, 4 % dans le secteur primaire, 5 % dans le secteur de la construction et 70 % dans le secteur des services;
- Une MRC faisant face au vieillissement de la main-d'œuvre car une part importante est âgée de 45 ans et plus et œuvre principalement dans le secteur de la fabrication;
- 40 % des résidents travaillent à l'extérieur de la MRC;
- Un secteur industriel diversifié regroupant 19 activités industrielles;
- Une demande en lien avec l'employabilité qui nécessite moins de formation;
- En 2001, on dénombrait une population immigrante de 2 970 individus.

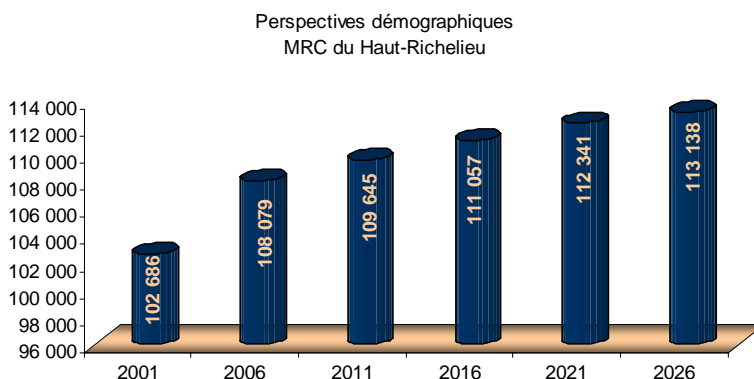
*Note : Voir les graphiques à la page suivante pour de plus amples informations démographiques de la présente MRC.*

**TABLEAU # 7**



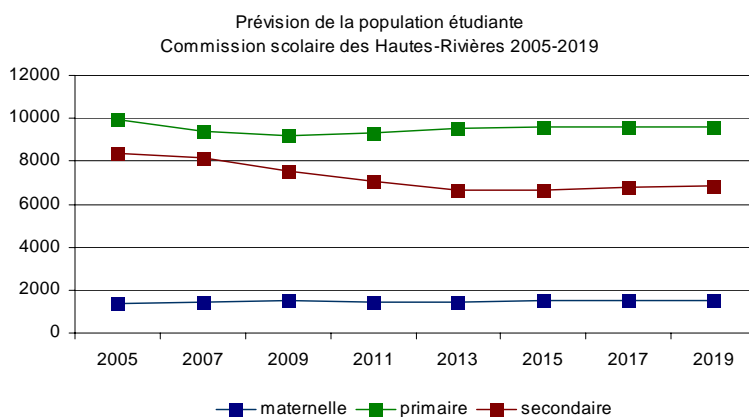
Source : Institut de la statistique du Québec, Population par groupe d'âge, par municipalité régionale de comté et territoires équivalents (MRC), Québec 2001-2026, édition 2003.

**TABLEAU # 8**



Source : Institut de la statistique du Québec, Population des municipalités régionales de comté et territoires équivalents (MRC), scénario A de référence, Québec, 2001-2026, édition 2003.

**TABLEAU # 9**



Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, Prévisions de l'effectif de la commission scolaire des Hautes-Rivières, septembre 2004.

### 5.3 Profil de la MRC Les Maskoutains

Les points saillants de la MRC Les Maskoutains :

- Une MRC incluant la ville de Saint-Hyacinthe, une ville au cœur des gens, avec sa tranquillité et la courtoisie de ses citoyens<sup>9</sup>;
- Une MRC dont la population est au nombre de 80 745 en 2004;
- Une population de 38 735 habitants pour la ville de Saint-Hyacinthe en 2001;
- 14,3 % de la population est composée d'une population de 65 ans et plus en 2004;
- Une population d'âge actif (15 à 64 ans) qui devrait décliner en 2008<sup>10</sup>;
- Une très faible augmentation de 3,7 % de la population en 2026, passant ainsi à 83 475 habitants;
- Une MRC où la population en 2026 sera caractérisée à 26,4 % du groupe d'âge des 65 ans et plus. Ce groupe d'âge qui doublera par rapport à l'année 2004;
- Une MRC où l'on prévoit une baisse de 11,2 % du groupe d'âge des 25-44 ans en 2026 passant ainsi de 22 307 personnes en 2004 à 19 808 en 2026;
- Une MRC caractérisée de dix-sept (17) municipalités;
- Une MRC comportant d'importantes terres agricoles et une technopole agroalimentaire;
- Une MRC ayant sur son territoire la commission scolaire de Saint-Hyacinthe;
- Une diminution marquée du nombre de la population étudiante au secondaire entre la période de 2005 à 2019;
- Un niveau de scolarité inférieur à celui de la Montérégie;
- Une MRC avec la présence d'un cégep, de centres universitaires, de plusieurs centres de recherche et développement et un parc scientifique où l'on retrouve des entreprises qui œuvrent dans le secteur de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agro-environnementale;
- Une MRC caractérisée de 415 entreprises manufacturières;
- Une MRC comprenant 38 850 emplois locaux en 2001;
- Près de 25 % des résidents travaillent à l'extérieur de la MRC;

---

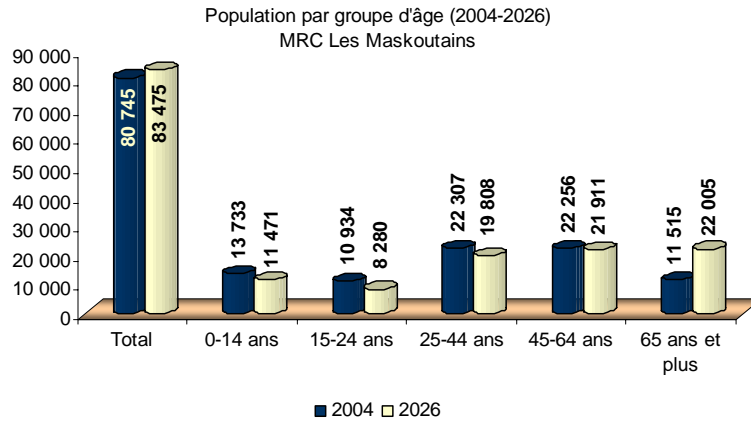
<sup>9</sup> Site Internet : [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca)

<sup>10</sup> Emploi-Québec, Direction régionale de la Montérégie, Portrait du marché du travail – MRC Les Maskoutains, Février 2004.

- En 2001, 24 % des emplois se retrouvaient dans le secteur de la fabrication, 7 % dans le secteur primaire, 5 % dans le secteur de la construction et 65 % dans le secteur de services;
- Une MRC faisant face au vieillissement de la main-d'œuvre car une part importante est âgée de 45 ans et plus et œuvre principalement dans le secteur de la fabrication;
- Une période récurrente d'assurance-emploi dans le secteur primaire car les emplois sont saisonniers;
- Un secteur industriel dont les principaux secteurs sont : agroalimentaire, agrotouristique, bioalimentaire, environnement, imprimerie, industrie du meuble, textiles, plastiques, vétérinaire;
- Une demande en lien avec l'employabilité qui nécessite moins de formation;
- Des organisations présentes sur le territoire de la MRC tels que La Maison de la Famille des Maskoutains, Le club de recherche d'emploi de Saint-Hyacinthe et SYNOR-Langues qui s'adresse aux entreprises et aussi aux individus voulant avoir une formation pratique en langues maternelle, seconde et étrangère;
- En 2001, on dénombrait une population immigrante de 1 385 individus.

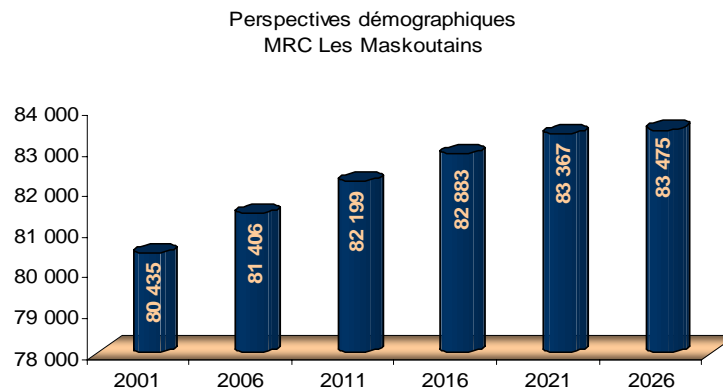
*Note : Voir les graphiques à la page suivante pour de plus amples informations démographiques de la présente MRC.*

**TABLEAU # 10**



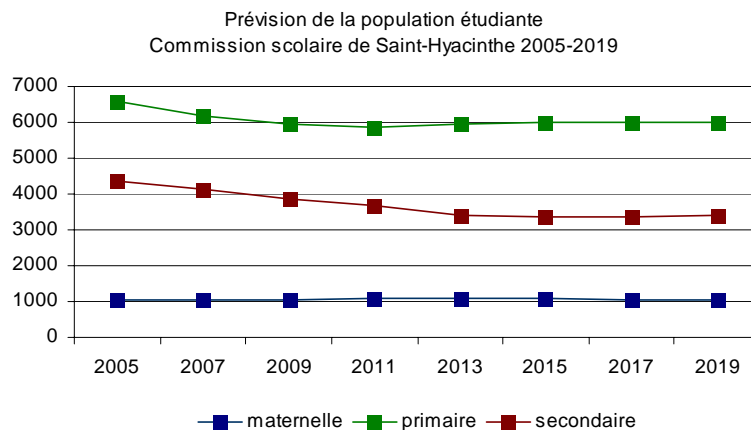
Source : Institut de la statistique du Québec, Population par groupe d'âge, par municipalité régionale de comté et territoires équivalents (MRC), Québec 2001-2026, édition 2003.

**TABLEAU # 11**



Source : Institut de la statistique du Québec, Population des municipalités régionales de comté et territoires équivalents (MRC), scénario A de référence, Québec, 2001-2026, édition 2003.

**TABLEAU # 12**



Source : Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, Prévisions de l'effectif de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, septembre 2004.

Par ailleurs, selon les données statistiques du Recensement de 2001 de Statistique Canada, la population immigrante ayant immigré en Montérégie entre les années 1991 à 2001 s'établit au nombre de 19 575 individus. De manière plus précise, le tableau suivant donne un point de référence en rapport avec la population immigrante en 2001, et ce, selon le lieu de naissance au sein des trois MRC concernées.

**TABLEAU # 13**

Population immigrante selon le lieu de naissance et par MRC (2001)

MRC	Haut-Richelieu	Haute-Yamaska	Les Maskoutains
France	400	340	290
États-Unis	395	280	230
Royaume-Uni	55	35	15
Haïti	40	70	35
République populaire de Chine	75	65	25
Autres lieux de Naissance	2 005	910	790
<b>Total</b>	<b>2 970</b>	<b>1 700</b>	<b>1 385</b>

*Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001.  
Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, 2003*

En 2001, la MRC du Haut-Richelieu comptait davantage d'immigrants que la MRC de La Haute-Yamaska et des Maskoutains. De plus, on constate que la prédominance des lieux de naissance est principalement la France et les États-Unis.

**TABLEAU #14**  
Population immigrante, 2001

	MONTÉRÉGIE EST	LONGUEUIL	MONTÉRÉGIE OUEST	ENSEMBLE DE LA MONTÉRÉGIE
Population totale (2001)	571 190 43,5 %	379 210 28,9 %	361 773 27,6 %	1 312 173
Ayant immigré avant 1991	11 710	30 845	13 145	55 700
Ayant immigré entre 1991 et 2001	3 390	13 285	2 900	19 575
Résidents non permanents	530	1 090	375	1 995
Population totale des immigrants	15 630 20,2 %	45 220 58,5 %	16 420 21,3 %	77 270
% de la pop. totale et de la pop. totale des immigrants	2,7 %	11,9 %	4,5 %	5,9 %

*Source : Statistique Canada, Population immigrante, Recensement du Canada, 2001.*

En examinant le tableau ci-haut, on constate qu'il y a une réelle sous représentation des immigrants en Montérégie Est. À ce propos, le territoire de la Montérégie Est représente 15 630 immigrants, soit seulement 2,7 % de la population globale de la Montérégie Est en 2001, comparativement à 11,9 % pour le territoire du grand Longueuil et à 4,5 % du territoire de la Montérégie Ouest. Par ailleurs, la population totale des immigrants en Montérégie représente 77 270 individus. Ainsi, on constate que le territoire de la Montérégie Est compte seulement 20,2 % de la totalité de la population immigrante montérégienne, comparativement à 58,5 % pour le territoire du grand Longueuil et de 21,3 % pour le territoire de la Montérégie Ouest.

Face à ce constat, mentionnons que le territoire de la Montérégie Est est le territoire ayant le bassin de population le plus élevé de la Montérégie, soit 43,5 % de la population en 2001. De plus, compte tenu des perspectives démographiques du territoire de la Montérégie Est, du vieillissement de la population et des besoins urgents en matière de main-d'œuvre, un effort devrait davantage être consenti, et ce, dans l'accueil et la présence de nouveaux immigrants sur le territoire de la Montérégie Est.

## 6. L'IMMIGRATION, UNE SOLUTION

Actuellement et au cours des prochaines décennies, l'immigration peut aider à couvrir les besoins actuels et futurs du marché du travail. Toutefois, on ne peut exclusivement recourir à l'immigration pour compenser totalement les effets du vieillissement démographique. L'immigration n'est donc pas la seule solution liée à ces problèmes, mais elle demeure une solution parmi plusieurs autres. Ainsi, à court et moyen terme, cette solution est envisagée et voire même déjà enclenchée depuis plusieurs années. Avec la présence réelle du déclin démographique des régions, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) s'efforce de régionaliser l'immigration. Cela représente évidemment un défi de taille pour la société québécoise lorsque l'on sait que les tendances tendent davantage vers des enclaves ethniques se retrouvant bien souvent, dans les grandes métropoles, telle que Montréal.

Bref, la société québécoise sera perdante si aucun geste n'est fait à cet égard. Cependant, les trois pôles d'immigration identifiés par le MICC sont les MRC de La Haute-Yamaska, du Haut-Richelieu et des Maskoutains, ces dernières étant des portes d'entrée afin d'établir un meilleur équilibre démographique et par le fait même, de mettre à contribution les organisations ayant les ressources humaines et physiques pour l'accueil, l'orientation et le soutien des nouveaux arrivants, et ce, à l'échelle de leur MRC et voire même, à l'échelle du territoire de la Montérégie Est.

### 6.1 Les catégories d'immigration

À titre d'information, les catégories d'immigration selon la Loi<sup>11</sup> sur l'immigration des réfugiés (L.C. 2001, ch. 27) sont définies en trois grandes catégories, telles que :

- la catégorie de l'immigration économique
- la catégorie du regroupement familial
- la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable

En fait, la catégorie de l'immigration économique comprend les travailleurs qualifiés, les investisseurs, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. La deuxième catégorie, soit celle du regroupement familial comprend les proches parents et les conjoints de citoyens canadiens ou de résidents permanents. Finalement la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable comprend les réfugiés au sens de la Convention de Genève et les personnes protégées à titre humanitaire.

---

<sup>11</sup> MICC, *L'immigration au Québec, gouvernement du Québec, 2003.*

## 6.2 Le plan d'admission

Dans les orientations adoptées du MICC pour les années s'échelonnant entre 2005-2007, le plan d'admission des nouveaux immigrants couvrant cette période, le Québec prévoit accueillir entre 44 000 à 46 500 individus.

De ce nombre, les admissions par catégorie d'immigration devraient se répartir de la façon suivante :

- La catégorie de l'immigration économique : entre 28 000 à 30 000 immigrants dont :
  - 26 500 à 27 000 travailleurs qualifiés;
  - 2 000 à 2 500 entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes;
  - 500 autres immigrants.
  
- La catégorie du regroupement familial : entre 9 600 à 10 300
  
- La catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable : entre 5 400 à 5 900 personnes dont :
  - 2 200 à 2 400 réfugiés sélectionnés à l'étranger;
  - 2 000 à 2 500 entrepreneurs, investisseurs et travailleurs autonomes;
  - 3 200 à 3 500 réfugiés issus du mouvement des demandeurs d'asile, incluant leur conjoint et leurs enfants à charge;
  - 200 à 300 autres immigrants pouvant être admis.

## 6.3 Les objectifs

Pour le territoire de la Montérégie Est, les objectifs visés sont les suivants :

- Augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans les différentes MRC de la Montérégie Est, principalement ceux de la catégorie des immigrants économiques : travailleurs et gens d'affaires;
  
- Poursuivre l'attraction, les efforts d'intégration et d'insertion en emploi vers les deux pôles actuels de régionalisation situés dans les MRC de La Haute-Yamaska (Granby) et des Maskoutains (Saint-Hyacinthe);
  
- Favoriser, pour les prochaines années, le développement d'une nouvelle destination (Saint-Jean-sur-Richelieu);
  
- Consolider les partenariats existants et, au besoin, en initier de nouveaux de façon à mobiliser les acteurs socioéconomiques locaux et à associer les communautés culturelles en émergence pour une intégration socioprofessionnelle efficace des personnes immigrantes.

## 6.4 Les avantages

À l'instar de ces énoncés, les avantages de l'immigration pour ces trois pôles, ces trois MRC, et certes, pour le territoire de la Montérégie Est, sont les suivants :

- L'immigration est un effet de levier à la fois du point de vue économique, social et culturel;
- Les immigrants deviendront de futurs résidents, propriétaires, locataires, consommateurs locaux et régionaux et des payeurs de taxes;
- Les immigrants participeront à la vie démocratique et municipale;
- L'employabilité est un moteur de développement au sein des municipalités et les immigrants contribueront à ce développement;
- L'immigration permet l'apprentissage sur le terrain, la connaissance de d'autres cultures et de d'autres façons de faire;
- L'immigration permet l'ouverture sur le monde;
- L'immigration permet le développement des relations internationales;
- L'immigration contribue aux échanges culturels;
- L'immigration comble enfin des besoins précis en termes de main-d'œuvre et de démographie.

Enfin, tel que mentionné dans le projet du plan d'action de la Montérégie Est, *«si l'on veut accroître de façon significative l'immigration dans ces destinations et dans d'autres pôles, les instances publiques et les MRC devront être associées davantage à l'accueil, à l'aide à l'établissement et à l'intégration des nouveaux résidents tout en favorisant le rapprochement interculturel<sup>12</sup>»*.

Les MRC et les villes centres de la Montérégie Est représentent un vaste territoire en forte croissance propice à l'établissement de jeunes ménages et qui attirent déjà un bon nombre d'immigrants. Nous estimons que ce potentiel pourrait certainement être optimisé au cours des prochaines années.

Finalement, bon nombre de partenaires sont déjà à l'œuvre et prêts à agir. Les mesures du plan d'action devraient concourir à l'obtention de résultats concrets en permettant d'explorer de nouvelles approches, de développer de nouveaux réseaux d'échanges et de conclure des alliances.

---

<sup>12</sup> MICC, *Projet : Des valeurs partagées, des intérêts communs, Plan d'action de la Montérégie-Territoire de la Montérégie Est, 2005-2007. édition du 13 juin 2005.*

Ce plan d'action qui est présent à l'annexe, est flexible et se veut une invitation à de nouvelles contributions, de nouvelles initiatives et de nouvelles mesures.

## **7. LES AXES D'INTERVENTION**

Lors des diverses consultations et comités des partenaires en immigration, quatre (4) axes de développement ont été retenus, dont les suivants :

- 1- Une immigration correspondant aux besoins des territoires de la Montérégie Est et respectueuse des valeurs du Québec;
- 2- L'accueil et l'insertion durable en emploi;
- 3- L'apprentissage du français : un gage de réussite;
- 4- Un Québec fier de sa diversité.

## **8. L'IMPLICATION DES PARTENAIRES**

### **8.1 L'implication des MRC**

Chacun de ces axes est relié à des mesures spécifiques, à des organisations qui ont été identifiées responsables de certains volets en lien avec les axes de développement ainsi qu'à des partenaires présents sur le territoire de la Montérégie Est.

En ce sens, ici l'exercice est de faire ressortir toutes les implications à la fois des ministères et des MRC identifiées à travers les différentes mesures incluses à chacun des axes de développement. À cet effet, la lettre (R) représente la notion de responsabilité et la lettre (P) représente la notion de partenariat. Notons que pour de plus amples informations, en référence au présent document, est intégrée l'annexe portant sur le plan d'action du ministère.

## PREMIER AXE

Une immigration correspondant aux besoins de la Montérégie Est et respectueuse des valeurs du Québec.

### Résultat attendu :

Faire connaître aux candidats à l'immigration et aux nouveaux arrivants les atouts de la Montérégie Est comme lieu d'établissement.

Les responsabilités des MRC identifiées, en lien avec l'axe 1 sont les suivantes :

1.1 R	Ajouter un volet immigration aux missions de promotion à l'étranger planifiées par les intervenants montérégiens et joindre aux documents écrits et électroniques des municipalités de l'information sur l'immigration.
----------	---

1.3 P	Organiser, notamment à l'occasion de salons d'emploi, des activités de recrutement et des visites de prospection dans les MRC ciblées, à l'intention de groupes d'immigrants récemment arrivés dans la région métropolitaine.
----------	---

## DEUXIÈME AXE

L'accueil et l'insertion durable en emploi

### Résultat attendu :

Accroître la contribution de la main-d'œuvre immigrante au développement des entreprises en Montérégie Est en facilitant l'accès au bassin de main-d'œuvre des immigrants qualifiés. Favoriser l'insertion professionnelle des personnes immigrantes et des communautés culturelles.

Les responsabilités des municipalités en lien avec l'axe 2 sont les suivantes :

2.5 R	Établir un partenariat dans la MRC du Haut-Richelieu, notamment avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, afin de mettre sur pied de nouvelles activités liées à l'accueil des personnes immigrantes et à l'intégration en emploi.
----------	---

## TROISIÈME AXE

### L'apprentissage du français : un gage de réussite

#### Résultat attendu :

Faciliter la démarche d'intégration linguistique en vue de favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes.

Les responsabilités des municipalités en lien avec l'axe 3 sont les suivantes :

3.3 R	Rendre disponibles du matériel pédagogique en français et des outils d'autoapprentissage dans les bibliothèques publiques de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu et des autres municipalités en Montérégie Est.
----------	---

## QUATRIÈME AXE

### La Montérégie Est, fière de sa diversité

#### Résultat attendu :

Faire en sorte que l'immigration soit perçue en Montérégie Est comme un facteur de développement économique, social et culturel.

Les responsabilités des municipalités en lien avec l'axe 4 sont les suivantes :

4.1 R	Sensibiliser les divers organismes de concertation établis en Montérégie Est, tels que la Conférence régionale des élus et les comtés régionaux de la condition féminine, des aînés, des jeunes et de la famille, afin de les inciter à faire participer davantage les communautés culturelles à leurs activités et afin de mettre en place des services d'expertise et de soutien-conseil destinés aux immigrants.
----------	---

4.2 R	Organiser annuellement dans les municipalités en Montérégie Est une journée d'accueil pour les nouveaux arrivants ainsi que d'autres activités.
----------	---

4.3 R	Organiser des activités pour initier les immigrants et les nouveaux arrivants à la vie municipale et à la démocratie, pour leur faire connaître les services municipaux - culture, loisirs, vie communautaire – et pour les inciter à participer aux activités de quartier.
----------	---

4.5 R	Sensibiliser les propriétaires de logements en Montérégie Est pour faciliter l'accès au logement aux personnes immigrantes et mieux accueillir les personnes nouvellement arrivées qui méconnaissent les façon de faire au Québec en matière de logement.
----------	---

4.7 P	Soutenir les événements d'envergure qui contribuent à faire connaître l'apport des communautés culturelles au développement social, économique et culturel en Montérégie Est, notamment dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, de la Semaine d'actions contre le racisme et du Mois de l'histoire des Noirs.
----------	---

## 8.2 L'implication des ministères

Dans un premier temps, soulignons que le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) jouera uniquement un rôle de concertation ministérielle face au dossier de l'immigration. En ce sens, le MAMR apportera un soutien majeur à la CRÉ, et ce, à l'égard de l'implication des ministères ciblés.

D'autre part, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) est surtout interpellé dans le premier axe de développement qui fait référence aux missions de promotion à l'étranger et aux besoins urgents de main-d'œuvre dans les créneaux économiques identifiés par les regroupements d'employeurs sectoriels de la Montérégie. Pour de plus amples détails, veuillez vous référer à l'annexe jointe au présent document.

Pour sa part, Emploi-Québec est interpellé dans le premier, deuxième et quatrième axe de développement. L'enjeu de la main-d'œuvre étant un élément déterminant pour l'équilibre économique d'une région, les ressources du ministère pourront bien cibler les besoins en cette matière et par le fait même, intervenir au sein des entreprises du territoire. Pour de plus amples détails, veuillez vous référer à l'annexe jointe au présent document.

Le MICC est évidemment intégré au sein de tous les axes de développement. Son rôle premier étant de mettre en œuvre le plan d'action, le ministère s'entoure donc de responsables et de partenaires qui pourront pourvoir aux besoins de chacun, et ce, en favorisant les divers aspects qui sont directement en lien avec la démographie, l'éducation, la francisation et l'employabilité.

## 8.3 L'implication de la CRÉ Montérégie Est

L'implication de la CRÉ se situe davantage au sein du premier, deuxième et quatrième axe de développement. Cette implication se veut un rôle de coordination et de concertation au sein de différents acteurs qui sont interpellés au présent plan d'action.

## 9. LE PROTOCOLE D'ENTENTE

Dans un premier temps, il est à noter que l'entente spécifique est un moyen privilégié pour assurer la concrétisation du plan d'action du gouvernement du Québec en matière de régionalisation des personnes immigrantes. Basée sur une période de trois (3) années consécutives, cette entente a pour objet de favoriser la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'activités ou de projets visant la régionalisation de l'immigration. Soulignons que le protocole d'entente entrera en vigueur lors de sa signature et qu'il prendra fin le 31 mars 2008.

D'autre part, l'entente est caractérisée de trois (3) principaux partenaires gouvernementaux externes à la CRÉ Montérégie Est, tels que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). De plus, trois autres partenaires dits locaux sont identifiés afin de contribuer à cette entente spécifique dont les trois MRC étant celles de La Haute-Yamaska, du Haut-Richelieu et des Maskoutains.

### 9.1 L'échéancier

Afin de réaliser l'entente spécifique, voici l'échéancier 2005 :

#### Semaine du 18 juillet

- Finaliser le document de présentation
- Rencontre avec le MICC

#### Semaine du 25 juillet

- Présentation du document au MAMR pour recevoir leur appui en vue d'une rencontre avec les partenaires gouvernementaux

#### Mois d'août

- Prise de rendez-vous avec les MRC concernées et rencontres individuelles
- Rencontre avec le MICC pour le suivi des rencontres
- Suivi du dossier au conseil d'administration du 19 août 2005 de la CRÉ Montérégie Est

#### Mois de septembre - octobre

- Présentation de l'entente à tous les partenaires
- Modification et accord collectif de l'entente
- Présentation de l'entente au conseil d'administration du 23 septembre de la CRÉ Est
- Diffusion de l'information à toutes les organisations du territoire ayant participé aux comités en immigration

**Mois de novembre - décembre**

- Révision du protocole d'entente
- Rencontres avec les partenaires
- Rencontres avec les municipalités
- Rencontre avec la ministre
- Promotion et conférence de presse du MICC en compagnie des partenaires pour informer la population du plan d'action et de l'enveloppe budgétaire disponible
- Signature de l'entente entre les partenaires

**9.2 L'enveloppe budgétaire****TABLEAU # 15**

Enveloppe budgétaire proposée à tous les partenaires

<b>PARTENAIRES</b>	<b>2005-2006 \$</b>	<b>2006-2007 \$</b>	<b>2007-2008 \$</b>	<b>TOTAL</b>
CRÉ Montérégie Est	26 000	25 000	25 000	76 000
Emploi-Québec	Au projet	Au projet	Au projet	Au projet
MICC	70 000	70 000	70 000	210 000
MDEIE	10 000	10 000	10 000	30 000
<b>PÔLES D'IMMIGRATION</b>				
MRC de La Haute-Yamaska	1 000	1 000	1 000	3 000
MRC du Haut-Richelieu	1 000	1 000	1 000	3 000
MRC Les Maskoutains	1 000	1 000	1 000	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>134 000</b>	<b>133 000</b>	<b>133 000</b>	<b>400 000</b>

En effet, cette enveloppe budgétaire serait composée de sept (7) partenaires financiers dont le montant minimal s'élèverait à 400 000 \$, et ce, sur une période de trois ans. Autre fait à mentionner, avec l'autorisation des partenaires, la gestion du portefeuille et le suivi des projets seraient sous la coordination et la responsabilité de la CRÉ Montérégie Est.

**9.3 Les signatures**

Tel que décrit dans la partie de l'échéancier proposé, les signatures se feront à la mi-décembre, une fois que tous les partenaires se seront rencontrés.

## **10. CONCLUSION**

Le défi que le territoire de la Montérégie Est et l'ensemble de la province du Québec doivent relever est de taille. Les perspectives démographiques ne jouent pas en faveur des régions surtout en raison des deux principaux constats étant ceux de l'augmentation de la population vieillissante et du faible taux de natalité. Dans les faits, la cible est de s'assurer d'un taux de main-d'œuvre disponible, donc d'une population active au marché du travail, cette ressource étant la force vive d'une région, d'un territoire. Toutefois, il est très important de retenir que l'immigration ne doit pas dépasser les limites et les possibilités d'intégration et d'assimilation.

Quoi qu'il en soit, il est important de se pencher sur cette réalité et de travailler en concertation, et ce, en allant de l'avant avec le plan d'action du ministère et le plan d'action de la CRÉ Montérégie Est.

Pour conclure, soulignons que cette future entente a pour objectif premier de favoriser l'ensemble du territoire de la Montérégie Est, et ce, par le biais de divers rôles en lien avec les quatre (4) axes de développement et par la contribution financière de chacun. À ceci, les trois pôles d'immigration ciblés sont, tels que décrits au cours du présent document, les trois MRC identifiées ainsi que les ministères tels que le MDEIE, Emploi-Québec et le MICC avec le soutien du MAMR et la participation de la CRÉ Montérégie Est.

